



Confédération Générale du Travail
Syndicat C.G.T – UGICT - T.a.M
(Transports de l'agglomération de Montpellier)
Dépôt Jeune Parque - Avenue de Maurin - B.P.5543
34072 Montpellier Cedex 3- ☎ 04.67.42.67.02



Négociations Annuelles Obligatoires 2013 TaM

Cahier Revendicatif CGT et UGICT-CGT TaM

22/11/2012



CAHIER REVENDICATIF

N.A.O. 2013

Nous rappelons que :

Pour la **CGT** et l'**UGICT CGT**, il est évident que la seule façon de retrouver du pouvoir d'achat sans mettre en péril notre système social solidaire, est une augmentation de notre salaire donc, de notre valeur du point.

Tout autre artifice mis en place par les ultra libéraux et autres financiers sans vergogne, rêvant de voir tomber toutes les entraves à toujours plus de profits (impositions, cotisations, code du travail, protections sociales,...) seront rejetées par l'**UGICT-CGT** et la **CGT**.

Nous éviterons donc de tomber dans les travers tendus par ces gens, et nous n'irons certainement pas vers du salaire déguisé contraire aux intérêts du salarié.

Au niveau national :

- ❖ Retour de la retraite à 60 ans sans condition et décote
- ❖ Départ en retraite anticipé par la reconnaissance de la pénibilité dans la profession.



CAHIER REVENDICATIF

N.A.O 2013

Au niveau de notre entreprise :

- ❖ Augmentation de la valeur du point, avec en constante toile de fond l'arrêt de la forfaitisation et sa valeur du point à 9,83 €uros au 1er janvier 2013 .
- ❖ Application des dispositions spécifiques l'article 14 de l'accord NAO 2012 sur l'ensemble des populations salariées de l'entreprise.
- ❖ Augmentation de la prime vacance de 100 euros.
- ❖ Un échelon supplémentaire de +5 % à partir de 30 ans d'ancienneté sur la grille TaM.
- ❖ Prime non accident multipliée par 3.
- ❖ Jours de congés pour les enfants malades.
- ❖ Renforcement de la commande de service afin d'optimiser l'utilisation du logiciel « HASTUS », d'améliorer les conditions de travail des agents internes à celui-ci et par cascade, améliorer la vie des agents du roulage.
- ❖ Par voie de conséquence directe, ce renforcement irait dans le sens de notre revendication permanente : **l'amélioration de la vie des auxiliaires et de leurs conditions de travail !**
- ❖ Non dénonciation systématique par la Direction des infractions au code de la route dans le cadre du travail
- ❖ Calibrage des effectifs de la fraude pour en finir avec la sous-traitance.